

CERTIFICAT « QUALIOPI » délivré à

Nom ou raison sociale: AUTO ECOLE DU CHAMP DE MARS

N° d'agrément : E10 077 1818 0

Nº de déclaration d'activité: 11770550177

Adresse: 2 RUE BERTHIER

Code postal:77140

Ville: NEMOURS

Catégorie d'action concernée par la présente certification : action de formation mentionnée au 1e alinéa de

l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère de l'intérieur

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du 04/10/2021 au 04/10/2024 sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label».

Fait à Melun, le 04 octobre 2021

Le préfet, pour le préfet et par délégation, la cheffe du bureau des droits à conduire et des prifessions réglementées,

Yvonne DUMAS